

## INSTITUTION

Christian Simatos

(55) Une institution, au premier abord, ça ne semble pas aller dans la voie requise par l'analyse puisque celle-ci nous enjoint de rompre les liens organiques qui fixent des figures idéales. C'est à cette place de rupture que doit advenir le libre jeu des signifiants qui soutiennent l'infigurable du désir. L'institution irait plutôt à constituer des liens organiques entre les parties. Là-dessus on pourrait arguer du discours et du lien social qu'il établit. Le discours analytique établirait le lien social élémentaire dont l'institution ne serait que la transcription réglée. Mais c'est aller un peu vite. Un discours jamais assuré de lui-même, s'il est vrai qu'il est relatif au jeu des autres discours, n'est pas compatible avec une institution d'où le manque s'exclut si l'on peut dire de lui-même. A l'oeuvre dans le discours, le manque ne peut s'inscrire dans l'institution. On peut bien vouloir y réserver une case vide, dans la pratique elle a tôt fait d'être comblée. On peut vérifier sur des exemples. Ainsi le principe de permutabilité dans les (56) cartels a fait bientôt figure d'aimable concession à un formalisme à la mode à moins que ce soit le contraire: le formalisme du fonctionnement se muant en un objet dogmatique capable de saturer la moindre place vide. De même quand on pose que l'analyste "*ne s'autorise que de lui-même*". Tout se passe apparemment comme si l'on voulait préserver un vide à un autre niveau, par exemple à la rubrique: "*de quoi s'assure l'analyste ?*" Or cette rubrique est remplie sans délai au moindre fonctionnement du "*s'autoriser*". Celui-ci vient s'y inscrire sans hésitation: étant invité par l'institution au "*s'autoriser*" c'est là que je vais prendre l'assurance qui me manquait quant à mon statut d'analyste. On ne peut donc pas dire que l'institution se prête naturellement au mouvement attendu d'une analyse si celui-ci doit mener vers un avènement du sujet. Serait-ce que l'institution n'est qu'une pure concession faite par les analystes au cadre même du Droit qui les inclut ? Serait-ce un semblant, pour ne pas dire une couverture, comme s'exprime **Freud** à propos du transfert ? Vous savez qu'il a recours à l'image du dentiste américain qui ne pût pas exercer son art s'il n'est couvert par un médecin diplômé. C'est ainsi que la vérité se ferait une place dans le compromis entre les exigences du noyau pathogène et celles de la réalité. L'institution à laquelle nous songeons quand nous nous demandons laquelle conviendrait le mieux à l'exercice de la psychanalyse serait-elle inspirée par ce mécanisme du proton pseudos ? Nous ne pouvons pas l'exclure sérieusement avant d'y regarder de plus près.

S'il fallait définir ce qu'est une institution sans pour autant se reporter au dictionnaire ni au vocabulaire juridique, en demeurant dans notre enclos analytique, on pourrait en prendre l'idée à l'histoire de la psychanalyse: l'institution qui a couvert dans tous les sens du terme la naissance de la psychanalyse c'est la science du siècle dernier et ses représentants issus de la médecine: de la neurologie à l'hypnose, de la cocaïne à la (57) rhinothérapie. **Freud** en était de ce cercle scientifique

et pourtant cette institution n'a pas reconnu son enfant. On pourrait donc dire que la psychanalyse procède d'une erreur de la nature, qu'elle est née d'une mère monstrueuse tout à fait capable d'annuler son produit en le dévorant. Ce pourrait être l'une des raisons qui poussent les analystes à tant remettre sur le métier la question de leur institution. Comme les grenouilles de la fable nous en appelons à cette mère dévorante afin de lui donner satisfaction. Ce qui nous anime n'est pas tant la quête d'une bonne institution que l'exigence de cette instance, sans doute inaperçue dans le réseau de langage avec quoi elle se confond, mais pas moins insatiable pour autant. Ainsi les analystes, là où ils croient régler leurs propres affaires ne feraient qu'obéir à leur démon, et là où ils pensent ouvrir une voie au libre jeu du signifiant ne feraient en fait que s'échiner à réintroduire une figure dominante présidant à un sens imposé. Y aurait-il là l'une de ces clauses secrètes qu'on adjoint à certains pactes pour en sceller le véritable enjeu ? Alors le désir de l'analyste qui est notre étendard lacanien, garant de la logique de notre acte, mènerait par cette voie secrète à quelque chose qui serait tout autre que ce qui se publie, à savoir un inceste si c'est le nom qui convient à cette relation qui consiste à ménager le grand Autre pour abriter sa propre jouissance.

Mais plutôt que de laisser le pas à une critique trop facile de l'institution mieux vaut se demander comment échapper à cette contradiction, si cela est possible. Lacan à sa manière s'est attelé à cette question et s'y est impliqué jusqu'au bout. Cela a fini, comme on sait, dans un baquet institutionnel ou plutôt dans une marmite qui ressemblait fort à celle d'un alchimiste quelque peu magicien, marmite dans laquelle nous étions plongés et soumis à la pression du feu transférentiel. De cette façon nous fûmes conduits à un ratage qui finit par prendre des proportions épiques. A tout prendre mieux valait cela (58) qu'un ratage raté, c'est-à-dire ignoré, et de ce fait installé, institué sous une figure mensongère. Mais avant d'en arriver là, Lacan avait eu maille à partir avec l'institution tout au long de sa vie, comme la plupart des analystes originaux qui l'avaient précédé. Au point qu'on peut être tenté de proposer l'image satisfaisante du novateur en butte au conservatisme obtus des institutions en place. Mais c'est un stéréotype tout juste bon à servir les intentions des hagiographes. Il n'empêche que son histoire devrait pouvoir nous servir de boussole pour nous orienter dans la question de l'institution et de sa contradiction intrinsèque. Mais elle ne peut servir qu'à la condition de ne pas faire de l'histoire. A cet égard le livre d'E. Roudinesco est très richement documenté mais il reste à côté de la question que nous nous posons. Dans la mesure où il fait de l'histoire l'auteur se trouve engagé dans une sorte d'arbitrage permanent par lequel il s'efforce de préserver ce qui serait la véritable histoire. Ainsi Lacan comme maître y est opposé à Lacan analyste, l'un subjugué tandis que l'autre libère; tandis que le premier s'anime d'un désir indésirable et que son symptôme le conduit à la maîtrise, le second s'interpose comme il peut dans les intervalles du premier. Si bien qu'on en vient parfois à refaire l'histoire: si l'IPA avait su lui interpréter, au bon moment, son symptôme au lieu de l'exclure la face du mouvement analytique eût été changée (p. 351). Il s'agit donc de faire valoir dans le livre une signification qui se trame de façon plus ou moins complexe à partir de faits que l'historien a charge d'interpréter c'est-à-dire de répartir équitablement. Le résultat est que nous nous trouvons en fin de compte tout à la fois amplement documentés et néanmoins aussi peu éclairés que possible, aussi peu que l'étaient les protagonistes au moment des faits puisque chacun, quelle que soit la lucidité de son point de vue personnel, était bel et bien partie prenante dans le ratage qui donne son sens après-coup à l'affaire. Cela n'empêche pas cet(59) ouvrage d'ouvrir des perspectives tout à fait intéressantes, telle que, par exemple, l'interprétation concernant l'acharnement de Lacan à se faire reconnaître par l'IPA. Ce serait à comprendre de sa part comme une manière d'en appeler au censeur pour qu'il le retienne sur sa pente, sur la pente de son symptôme. L'IPA n'ayant pas su reconnaître ledit symptôme, à savoir une fusion, une identification entre sa personne et sa position de maître, celui-ci s'est épanoui sans frein avec la fondation de l'EFP. Voilà donc un point de vue par où l'histoire approche d'une zone sensible et ne peut empêcher que se produise une sorte d'identification de l'auteur à son objet pour finir par une interprétation somme toute sauvage. IL reste que, même si l'interprétation est discutable, l'observation est pertinente: acharnement à se faire reconnaître par l'institution. Pour ma part j'évoquerai un épisode, d'un registre sans doute mineur, qui m'a toujours intrigué et qui concerne l'insistance de Lacan à faire reconnaître son Ecole comme association reconnue d'utilité publique. C'était à l'époque de la mise en place des nouveaux statuts et de la passe. Outre le fait que la réussite de ce projet était fort improbable on comprenait mal ce qui en était attendu; certainement pas

quelques avantages de prestige ni la facilité de pouvoir recueillir des dons, cela ne pesait pas lourd en face de l'énorme inconvénient d'une main-mise et d'un contrôle pointilleux de l'administration auxquels tous nos actes institutionnels auraient eu à se soumettre. Lacan était le maître et voilà qu'il s'ingéniait à se chercher un adversaire capable de lui disputer ses pouvoirs. Tout cela était tellement insensé qu'il ne paraît pas excessif d'en rapporter le motif à l'absence de sens qui a son lieu au centre du transfert, que le transfert enveloppe des significations de l'amour et que le désir de l'analyste est censé faire venir au jour. Ce point, l'histoire l'envisage comme la résultante d'un conflit dialectique qu'il s'agit d'arbitrer pour la faire apparaître. On (60) pourrait risquer une démarche différente, et se demander ce que cette aventure nous a appris et si elle nous a enseigné autre chose que le constat des désordres de la psychologie humaine, telle cette "*fusion de la personne*" avec la "*dimension symbolique du maître*" mise en avant par E. Roudinesco. La transmission de la psychanalyse doit bien consister en une sorte de capacité spécifique de faire enseignement avec du ratage. D'où l'étrange profil du parcours lacanien: il exerce un pouvoir de fascination en nous précipitant dans des prises de positions aussi diverses qu'intempestives sans doute parce que nous sommes sous le charme d'un maître qui nous requiert par son enseignement même de nous soustraire authentiquement à ce charme, et l'on ne peut s'y soustraire qu'en faisant venir à sa place un désir sans nom. Si le désir est bien désir de désir, alors ce fameux désir de l'analyste qui nous force à tant de contorsions pour parvenir à le faire tenir un tant soit peu sur ses pieds, on pourrait l'éclairer de son autre génitif: désir dirigé vers l'analyste dans ce moment où l'analyste devient un être désirable. Ce serait ce moment même où il s'avérerait que le maître a raté son coup, son coup de maître. Encore faut-il qu'il ait pu le soutenir jusqu'au bout sans tricher avant de laisser sur le terrain un résidu peu reluisant comme seul support du désir d'être analyste. Mais cet être est un être écorné, ce n'est plus un être de charme, autant dire qu'il ne tient pas, qu'il est en passe de désêtre, comme on dit. Tel serait le désir de l'analyste et l'on voit bien qu'il ne saurait exister, qu'on ne saurait raisonnablement le postuler en dehors d'un sérieux coup de pouce, d'une véritable assistance institutionnelle. C'est l'institution qui va lui donner son cadre et le défendre contre les retours du transfert en y substituant sa règle. Il semble que l'on comprend mieux ainsi l'acharnement de Lacan à se faire reconnaître par une institution qu'il dénonçait. Au lieu d'y voir une tentative de faire endiguer ses mauvais penchants, tel un joueur qui demande à se faire interdire, (61) on peut y reconnaître la mise en oeuvre d'une logique, qui est celle d'un enseignement, une logique qui est elle-même acharnement et qui ne vise à rien. Une telle logique sait que l'institution n'est pas la loi mais que la loi n'aurait pas de sens hors de l'institution. Tant et si bien qu'il lui faut s'acharner à faire articuler par l'institution le sens de la loi, c'est-à-dire la vérité du désir et s'acharner ce n'est rien d'autre que contester ce sens jusqu'au bout, jusqu'à l'incontestable du maître absolu. C'est pourquoi nous pouvons remarquer que la difficulté qui est la nôtre aujourd'hui, dans l'après-coup de cette histoire, cette difficulté réside dans notre hésitation à recueillir cette histoire comme enseignement ou comme idéal. Est-ce que nous y sommes fixés par la fascination d'un exemple, obscur et superbe, érigé en monument à transfert ? ou bien y sommes-nous impliqués au titre de ce qui s'est transmis d'un enseignement, un enseignement dont nous serions l'effet, ce qui voudrait dire que nous serions sur la voie d'un acharnement qui justement n'a pas le droit de s'affirmer au nom de cet enseignement, mais au nom de ce que j'ai désigné comme désir sans nom. Et là encore, devant cet infigurable du désir, devant ce paradoxe d'un enseignement qui pour se transmettre doit s'effacer, il est clair que l'institution est le lieu de prise en charge de ce désir et de ce paradoxe, lieu où ils peuvent être mis en jeu pour autant que, justement grâce à l'institution, ils y demeurent voilés.

Alors, afin de revenir un peu sur terre, je ferai remarquer que cette institution quasi irréaliste n'est pas sans rapport avec notre ordinaire. Notre ordinaire de psychanalyste consiste à nous tenir à distance respectueuse de notre objet, à ne pas pousser le feu transférentiel. Quand ce n'est pas le cas il y a toutes chances que cet objet nous paye d'illusion en se muant en idéal. Mais il arrive qu'un enseignement s'en produise comme heureuse retombée, heureuse évidemment parce que (62) cette retombée va nous permettre d'en faire, encore une fois, notre ordinaire.